

Pédiatres : la Réserve sanitaire a besoin de volontaires

Cher(e) collègue,

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle à Mayotte, le Ministère de la Santé (Direction Générale de la Santé) a saisi l'Agence Nationale de Santé publique (<http://www.santepubliquefrance.fr/>) pour renforcer durant les prochaines semaines l'offre de soins locale, par l'envoi de professionnels de santé au Centre Hospitalier de Mamoudzou.

Nous recherchons tout particulièrement **des pédiatres, hospitaliers voire libéraux ou ayant récemment cessé leur activité**, avec expérience en soins néonataux, pour des missions de 3 semaines minimum à partir de Juin.

Ces missions s'effectuent sous le statut de Réserviste Sanitaire (pour plus d'information : <http://www.eprus.fr/statut-reserviste-sanitaire.html>). Ces missions nécessitent des compétences et une aptitude médicale équivalentes à celles requises dans les hôpitaux de métropole.

Qui peut devenir réserviste sanitaire ?

Tout pédiatre en exercice dans le secteur public, privé, ou libéral, tout pédiatre à la recherche d'emploi ou encore retraité (cessation d'activité depuis moins de 5 ans) peut devenir réserviste sanitaire.

Quelles conditions de prise en charge ?

L'ensemble des frais logistiques (déplacement, hébergement, restauration) sont couverts par la réserve sanitaire.

- Les réservistes sanitaires salariés (en établissement public ou privé) doivent solliciter l'accord de leur employeur avant de partir en mission. Ils partent sur leur temps de travail, et non sur leur temps de congés. L'employeur est remboursé pour cette absence.
- Les réservistes sanitaires sans emploi, en libéral et retraités sont rémunérés pendant les missions selon une grille spécifique.

Comment devenir réserviste sanitaire ?

Il suffit de s'inscrire sur la plateforme www.reservesanitaire.fr et fournir les informations demandées. Un contrat d'engagement est alors proposé, qui permet de couvrir le réserviste lorsqu'il partira en mission.

Comment candidater sur les missions ?

Les personnes inscrites sur la plateforme de la Réserve sanitaire reçoivent par mail les propositions de missions et répondent si elles sont intéressées. Si leur profil correspond aux besoins de la mission, elles sont appelées puis, si l'employeur donne son accord, intégralement prises en charge : briefées, équipées, projetées, suivies pendant l'opération ainsi qu'au retour.

Pour en savoir plus

L'équipe chargée de gérer la réserve sanitaire répond à toutes les questions via la page [Facebook de la Réserve sanitaire](#)